ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 1

www.mairie-lherm.fr

Écho de Lherm

bulletin municipal

Juillet 2012

53

Maison des associations

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 2

SOMMAIRE

4 Le Budget

6 Maison Avenue de Toulouse

8 Espace Info-Energie du Pays Sud Toulousain

10 Action sociale

11 Maison de la Terre à Poucharramet

12 Vie des Ecoles

14 Urbanisme

16 Vie des associations

26 Vie municipale

27 Un passionné nous raconte

28 Calendrier des manifestations

Écho de Lherm

Bulletin municipal de la Mairie de Lherm
2, avenue de Gascogne – 31600 LHERM
Tél : 05.61.56.07.25 - Fax : 05.61.56.11.82
Email : accueil@mairie-lherm.fr
Site internet : www.mairie-lherm.fr
Directeur de la publication : Jean AYÇAGUER
Responsable de la rédaction : Florian GARCIA

Conception et mise en page : Stéphanie DUPHIL
Imprimerie Cazaux à Muret.
Membres de la commission communication extra-municipale «atelier Echo de Lherm» : André BERGÈS, Serge CLÉRET, Sandrine DE OLIVEIRA, Joseph DESPÉRON, Florian GARCIA, Bertrand GUÉRY, Véronique GUÉRY, Nadine GUIBBAL, André GUY, Jean-Bernard LOUBINOUX, Jean-Paul MICHEL, Pauline MIRANDA, Pascal PUJOL.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 3

EDITORIAL

Lhermoises, Lhermois,

La France a changé de Président de la République, de gouvernement et a renouvelé l'assemblée nationale.

Ce changement intervient dans le cadre d'une très grave crise d'abord financière puis économique et maintenant sociale. Pour lutter contre le surendettement de la France tous les citoyens de notre pays devront consentir des efforts et certains sacrifices. La règle est ainsi valable pour les collectivités locales. C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal a voté le budget de la commune et celui de l'assainissement.

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des 3 taxes ménagères et les tarifs de l'assainissement. La Communauté de Communes a conservé pour la troisième année consécutive les mêmes taux des taxes qu'elle encaisse. Vos élus ont voulu ainsi tenir compte de l'inlation des charges et des prix supportés par les ménages.

L'essentiel des investissements sera consacré à l'amélioration des équipements existants. Après le passage de la compétence Voirie de la Commune à la Communauté de Communes le 1er janvier, les travaux et les aménagements prévus pour «le village à 30» débuteront cet été.

En cette période de crise votre Conseil Municipal veillera à la solidarité en direction des plus fragiles, assurera le lien social entre les habitants et préservera la convivialité nécessaire à la vie en commun.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et à vos attentes et nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le Maire
Jean AYÇAGUER

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 4

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL 2011

	DÉPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	2 058 631,75 €	2 467 356,10 €
Résultat de Fonctionnement	Excédent	+ 408 724,35 €
Section d'Investissement	983 448,36 €	1 013 188,81 €
Restes à Réaliser	200 000,00 €	31 000,00 €
Résultat d'Investissement	Déficit	- 139 259,55 €
Balance Globale	**Excédent**	**+ 269 464,80 €**

BUDGET COMMUNAL 2012

Le budget communal 2012 est marqué par une augmentation de 0.3 % des dotations de l'Etat très inférieure à l'inflation. Elle est due à l'augmentation de la population de Lherm qui comptait au 1er janvier 2012, 3 422 habitants. Malgré cette perte de recettes, et compte tenu des difficultés du quotidien de nombre de nos concitoyens, le conseil municipal a décidé pour la troisième année consécutive de conserver les mêmes taux aux trois taxes ménagères. Ces taux sont très inférieurs au taux moyens des communes de Haute-Garonne situés dans la même tranche de population que Lherm.
De son côté et pour les mêmes raisons le Conseil de la Communauté de Communes du Savès a décidé de maintenir les taux de la TEOM, de la Taxe d'Habitation et du Foncier Non Bâti qu'elle encaisse.

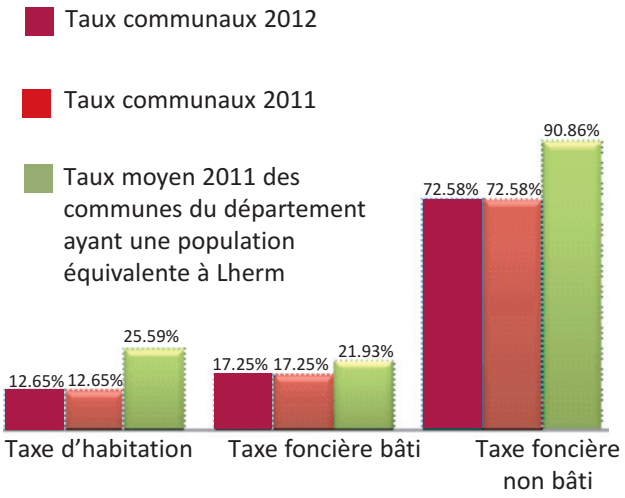

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2011

Les comptes administratifs de la commune et de l'assainissement ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal. Les deux budgets font apparaître une balance globale excédentaire. Toutefois pour l'année 2012, il faudra se montrer très prudent en particulier dans le domaine des investissements communaux. Pour l'essentiel il s'agira de travaux permettant l'entretien et l'amélioration d'équipements existants.

	DÉPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	394 312,95 €	491 222,72 €
Résultat de Fonctionnement	Excédent	+ 96 909,77 €
Section d'Investissement	382 925,51 €	436 523,91 €
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €
Résultat d'Investissement	Excédent	+ 53 598,40 €
Balance Globale	**Excédent**	**+ 150 508,17 €**

LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT A LHERM

Pour la troisième année consécutive les tarifs de l'assainissement communal sont inchangés : 56 € pour la taxe fixe et 0,77 € pour le m³ d'eau usées.
Les tarifs de Lherm sont inférieurs à la moyenne des tarifs sur le périmètre de l'Agence de Bassin Adour Garonne. La gestion publique par le biais de la régie municipale explique en partie cette maîtrise des tarifs.
Le prix de l'eau continue à augmenter légèrement même si les tarifs sont inférieurs à ceux de l'Agence de Bassins. Le m³ passe de 0,99 € à 1,04 € et la redevance fixe de 56,75 € à 57,88 € auquel s'ajoute la location du compteur de 7,05 € à 7,19 €.
Les travaux de modernisation et d'extension de l'usine d'eau de Lherm d'un montant de 11,5 millions d'euros ont débuté. La capacité de l'usine passe de 800 à 1 200 m³ et l'épuration de l'eau sera assurée par un système d'ultrafiltration par membranes. Ainsi l'alimentation en quantité et qualité des 51 communes du syndicat sera assurée pour plus de 20 ans, grâce à l'effort de tous.

BUDGET CCAS 2012 : 17 000 €

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 5

BUDGET COMMUNAL 2012

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 2 238 005,00 €

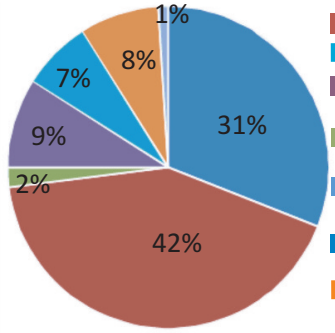

RECETTES : 2 238 005, 00 €

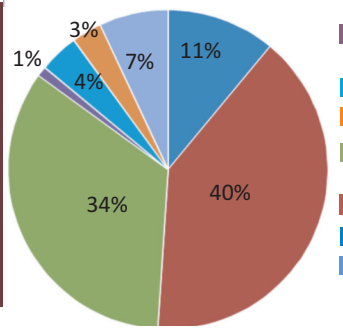

DEPENSES : 2 266 240,00 €

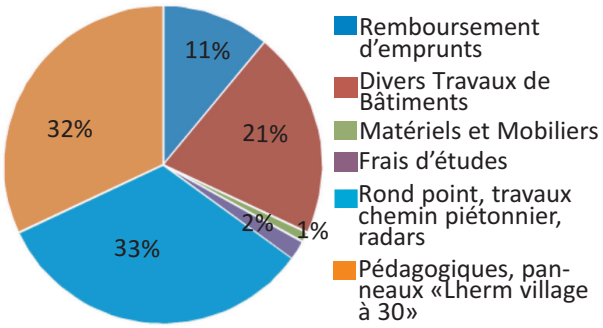

RECETTES : 2 266 240, 00 €

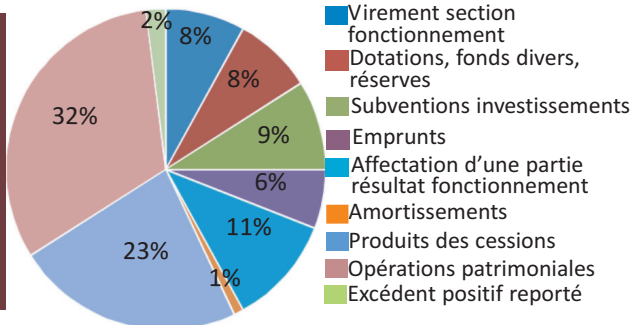

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'EXERCICE 2012

• Etudes (Rond point, PLU et future cantine)	40 200 €
• Achat de logiciels	1 000 €
• Equipement informatique école primaire	10 000 €
• Mobilier (école, mairie)	10 000 €
• Remplacement verrière au Groupe Scolaire	22 000 €
• Climatisation préfabriqués Groupe Scolaire	7 000 €
• Travaux sanitaires à l'école	70 000 €
• Changement huisseries Groupe Scolaire	30 000 €
• Aménagement maison des associations	7 000 €
• Travaux chauffage gymnase	6 800 €
• Changement vitrage salle polyvalente»	4 500 €
• Travaux salle des fêtes	215 000 €
• Travaux isolation/chauffage Mairie	15 000 €
• Travaux gouttières à la Mairie	7 000 €
• Travaux en régie	60 000 €
• Travaux église	15 000 €
• Réalisation rond point	526 240 €
• Travaux de réseau pour accueil de la crèche	48 000 €
• Travaux chemin piétonnier	14 100 €
• Réfection courts de tennis	22 000 €
• Création circuit VTT au bois des escoumes	3 500 €
• Panneaux «Village à 30»	19 000 €

Total des immobilisations prévues pour l'année 2012 : 1 153 340 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2012

• Ainsi Danse	400,00 €
• Anciens Combattants	400,00 €
• Apéco	100,00 €
• Association Sportive du Collège	300,00 €
• Budo Club Lhermois	100,00 €
• Chasse	400,00 €
• Classes Vertes/Rousses	9 000,00 €
• Club de Rugby	500,00 €
• Comité des Fêtes	13 000,00 €
• Euro Lherm Jumelage	1 000,00 €
• Football	7 000,00 €
• Groupe Vocal Lhermois	1 000,00 €
• Guide de France	100,00 €
• Guidon Lhermois	500,00 €
• Judo Club Lhermois	3 100,00 €
• La Foulée Lhermoise	200,00 €
• Lherminots	1 000,00 €
• Los Diablos	400,00 €
• Manivelles Occitanes	300,00 €
• MJC Horizon Culturel	14 000,00 €
• MJC – Centre de Loisirs	20 000,00 €
• Pêche	400,00 €
• Pétanque	1 000,00 €
• Savès Patrimoine	200,00 €
• Souvenir Français	100,00 €
• Tennis	2 500,00 €
• Troisième Age	500,00 €
• Waralherm	100,00 €

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 6

Vente de la maison d'habitation

8 avenue de Toulouse

La Commune de LHERM vend une maison d'habitation 8 Av. de Toulouse, située au cœur du Village d'une superficie d'environ 150 m² sur une parcelle de 300 m².

Maison construite en 1900, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, composée de : cuisine carrelée avec évier émail, séjour avec cheminée, petite pièce, rangement (avec cumulus), salle de bains (lavabo, bidet et baignoire), 2 chambres (avec cheminée, sol, plancher), petite chambre, grenier.

Equipement

Chauffage par convecteurs électriques (certains ont été remplacés), fenêtres en PVC double vitrage et volets bois (changés en 2005/2006), les combles ont été isolés, remise en état de la cheminée.

Dépendances

Petit jardin avec garage.

CONTACTS

Par courrier:

Mairie de Lherm - 2 avenue de Gascogne - 31600 LHERM

Par mail : direction@mairie-lherm.fr

Par fax ☎ 05.61.56.11.82

Visites

Des visites sont organisées tous les jeudis comme suit :

- Juin 2012 de 14H à 17H
- Juillet et Août 2012 de 13H à 15H30
- le 6 septembre 2012 de 14H à 17H

Afin d'organiser ces visites, nous vous demandons de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie au 05 61 56 07 25 pour vous inscrire.

Attribution

Les offres seront examinées en Conseil Municipal et la Maison sera vendue au plus offrant.
Le prix de base est fixé à **150 000 €**.
Les propositions financières sont recevables au plus tard le 10 septembre 2012 à 18H.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 7

Plan de circulation – Où en est-on ?

Le projet «Lherm village à 30 … village à Vivre» a été présenté lors d'une réunion publique en novembre 2010.

- En 2011, plusieurs réunions de concertation ont été organisées avec les riverains concernés afin de répondre à leurs inquiétudes et ajuster au mieux les différents aménagements.
- En novembre 2011, le nouveau plan de circulation était enfin prêt et validé par le Conseil Général de Haute-Garonne pour ce qui concerne les modifications envisagées sur les voies départementales.
- En janvier 2012, après dissolution du Pool Routier du Muretain, la compétence voierie a été transférée en place à la Communauté des Communes du Savès. Cette nouvelle organisation a occasionné quelques mois de retard et une nouvelle consultation des entreprises a dû être lancée afin de réactualiser les devis.
- Le dossier technique est d'ores et déjà figé et les travaux ont été commandés. Leur réalisation devrait intervenir au début de l'été 2012.
- Ensuite, début 2013 la seconde étape du projet sera mise en place. Il s'agira de généraliser une limite de vitesse à 30 km/h dans la zone urbanisée de notre commune. Le 30km/h deviendra la norme et c'est le 50km/h qui sera l'exception. Une réduction de la vitesse pour augmenter la sécurité, la qualité de vie, la convivialité, renforcera l'idée de réhabiliter la ville pour ce à quoi elle est destinée : un lieu de vie et d'échanges. Bientôt, en roulant de manière apaisée et en respectant les règles, tous les Lhermois seront les acteurs de ce changement.

CONTACT
Frédéric PASIAN

Services Techniques, c'est quoi ? C'est Qui ?

C'est avant tout des Lhermois et Lhermoises qui travaillent dans leur village pour la propreté, l'agrément et le bon fonctionnement des installations communales.

L'équipe technique est composée de 6 personnes :

- DEGEILH Christian, Agent de maîtrise
- BILLAU André, Adjoint technique qualifié 1ère classe
- STAHL Roger, Adjoint technique 2ème classe
- DARHI Khalid, Adjoint technique 2ème classe
- COURTADE Sandrine, Adjoint technique 2ème classe (24 heures)
- MERLY Michel, Adjoint technique 2ème classe (11 heures)

Les missions des services techniques sont de différents ordres :

- la propreté du village : déchets, papiers, feuilles, …
- l'embellissement : fleurs, parterres,
- réparations diverses dans les bâtiments communaux : mairie, salle polyvalente, écoles, église, salle des fêtes …
- petites réparations de routes : pose d'enrobés à froid, pose de panneaux, peinture …
- entretien des espaces verts : tontes, prairies fleuries, élagages simples …
- assainissements : entretien du réseau d'assainissement collectif, entretien des assainissements qui sont en contrat avec la Mairie

CONTACT
Jean-Claude GIRARD

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 8

L'Espace Info-Energie du Pay
Un espace à découvrir pour

Le Pays Sud Toulousain. Qu'est ce qu'un Pays ?

La loi du 4 février 1995, dite « loi Pasqua » d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, avait pour objectif général la mise en valeur et le développement équilibré du territoire de la République en corrigeant les inégalités des conditions de vie, en compensant les handicaps territoriaux et en réduisant les écarts de ressources entre les collectivités territoriales. Elle voulait aussi confirmer une démarche de développement local. Dans ce but, elle crée le Pays, « territoire présentant une cohérence géographique, culturelle, économique ou sociale ».

La Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (« Loi Voynet ») du 25 juin 1999 consacre trois niveaux :

- Les pays
- Les agglomérations
- Les parcs naturels régionaux

La création d'un Pays relève de l'initiative des collectivités locales. Il est un cadre de projet et non un nouveau découpage administratif, qui s'organise autour d'une Charte de territoire coécrite par les élus et les acteurs sociaux professionnels du territoire. Espace de concertation, le Pays propose de **définir un projet d'aménagement et de développement durable pour les dix prochaines années**. Le Pays devient l'interlocuteur privilégié pour les financements européens.

Le Pays du Sud Toulousain est une entité territoriale qui regroupe sept communautés de communes, ce qui représente 99 communes dont la population globale dépasse les 90 000 habitants. Le Pays du Sud Toulousain désigne un pays, au sens aménagement du territoire.

Ce syndicat mixte a deux compétences. La première est une contractualisation avec les partenaires (l'Europe, l'État, la Région et le Département), afin de soutenir financièrement les projets dits structurants (grands équipements publics) ou privés (développement de circuits courts des produits agricoles). La seconde compétence a pour objet l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Toulousain (SCoT). Sous forme de syndicat mixte, les élus du territoire définissent un projet d'aménagement et de développement durable en cohérence avec l'agglomération toulousaine.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 9

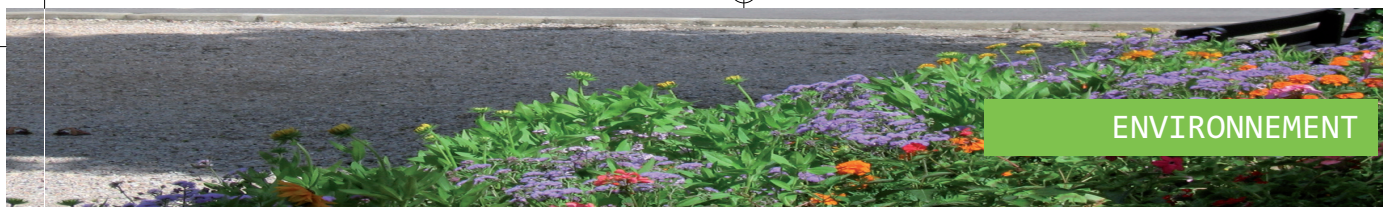

Pays du Sud Toulousain a ouvert ses portes.
ur mieux maîtriser l'énergie.

L'Espace Info Énergie

Depuis début novembre 2011, le Pays Sud Toulousain dans le cadre de son plan Climat Énergie Territorial accueille le 10e Espace Info Énergie de Midi-Pyrénées.

Un **conseiller** donne aux particuliers des **conseils gratuits et indépendants**, relatifs à l'énergie : la maîtrise de l'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables auxquels sont associées des aides financières.

Cette **mission au public** se traduit par des conseils personnalisés par téléphone, courrier électronique ou lors d'un rendez-vous, des animations sous formes de visites de « maisons exemplaires », d'ateliers thématiques, de conférences, de stands tenus dans des salons dédiés à l'habitat ou lors de manifestations locales. L'Espace Info Énergie du Pays Sud Toulousain bénéficie du soutien de l'ADEME et de la Région Midi-Pyrénées.

Les permanences se tiennent à Carbonne :

- le lundi et le mardi toute la journée
- le jeudi de 14 heures à 17 heures.
- des permanences décentralisées se font sur rendez-vous les jeudis matin de 9 heures à 12, à Rieumes (Maison du Tailleur, tél. 05 61 97 34 20) depuis le mois de janvier 2012.

Espace Info Énergie Pays Sud Toulousain
68 rue de l'église
31390 Carbonne
Tél. 05 61 97 34 20
infoenergie-sudtoulousain@orange.fr
www.plan-climat-energie-sudtoulousain.fr

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 10

Le SIAS ESCALIU

A partir du 1er juin 2012, le SIAS Escaliu, Syndicat Intercommunal d'Action Sociale, a lancé à titre expérimental un nouveau service d'accompagnement aux personnes âgées et/ou handicapées : le service d'Aide à la Mobilité.

Ce service vise à faciliter l'accès aux rendez-vous médicaux en proposant un moyen de transport adapté au bénéficiaire et à son niveau d'autonomie. Pour cela, le syndicat s'est associé à plusieurs partenaires spécialistes du transport tels que Minibus, Réseau Ulysse... Le service est destiné aux personnes âgées et/ou handicapées domiciliées sur les 21 communes adhérentes au SIAS Escaliu, selon certains critères.

Attention, cette prestation concerne les rendez-vous médicaux dont le transport n'est pas pris en charge par la Sécurité Sociale, et situés dans un rayon maximum de 20 km autour du domicile de l'usager.

Ouvert tous les jours de semaine (hors jours fériés) de 7 h à 18 h, cette quatrième prestation vient compléter les services d'Aide et Accompagnement à domicile, de Petit Dépannage et de Portage de Repas déjà très sollicités. La création de de ce service poursuit l'objectif social du syndicat qui vise la mise en place d'un guichet unique, avec une prise en charge globale du bénéficiaire.

Pour toute demande veuillez retirer un dossier d'inscription auprès du SIAS Escaliu, au minimum un mois avant la première réservation. L'accessibilité à ce service est soumise à conditions. Renseignez-vous !

Syndicat Intercommunal d'Action Sociale
8 rue du Général de Gaulle - 31600 SEYSSES
☎ 05 61 56 78 40
Fax : 05 61 56 78 40
Email : contact@sias-services.fr
www.sias-services.fr

sias escaliu
Syndicat Intercommunal d'Action Sociale

Communauté de Communes du Savès

Conseillère en économie sociale et familiale

La Communauté de Communes du Savès vient d'embaucher une Conseillère en économie sociale et familiale : Madame Elodie SAINT-BLANCAT.

Ses missions et fonctions :

- Identifie les besoins sociaux du territoire
- Mettre en oeuvre la politique intercommunale en matières d'actions sociales sur le territoire
- Accueillir, informer et orienter les habitants rencontrant des difficultés à leur vie quotidienne (logement, budget, accès aux droits et à la santé, insertion sociale et professionnelle...) les accompagner dans leur démarche de gestion du budget familial, traiter les problématiques liées au logement et gérer les situations d'urgence
- Elabore et anime des actions collectives à destination des publics rencontrant des difficultés (ateliers, journées à thème, ...)
- Etablit du partenariat avec les différents acteurs du territoire (UTAMS, MSA, Associations, CCAS, ...)
- Recense les offres de logements sociaux du territoire
- Participe à l'élaboration des actions sociales mises en oeuvre dans le cadre du Programme Local d'Habitat
- Suivi budgétaire du service
- Veille prospective (technique et juridique)

Ce service s'adresse à tous les habitants des 18 communes de la Communauté des Communes du Savès en recherche d'information ou rencontrant des difficultés passagères ou durables. Gratuit et garantissant le respect de la confidentialité et des personnes, il est ouvert à tous ceux qui en font la demande ou qui sont orientés par les Mairies, CCAS ou acteurs sociaux (CAF, MSA, Conseil Général, associations carritatives...).

CONTACT
Elodie SAINT-BLANCAT, Maison du Tailleur
2 Place du Marché à la volaille, 31370 RIEUMES
Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
☎ 09.72.21.36.29
Mail : elodie.stblancat@ccsaves.fr

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 1

Maison de la terre à Poucharramet

Espace Culturel et Bistrot de Pays

Estival de Rue dans les starting blocks

Estival de Rue, qu'ès àquo ?

Estival de Rue est né de la rencontre entre des professionnels du théâtre de rue forain et des bénévoles de la Maison de la Terre, qui ont souhaité rassembler toutes les générations autour d'un événement culturel et festif. Leurs efforts et leur motivation ont donné naissance à ce festival d'été donnant la part belle au théâtre de rue, aux animations foraines et à un esprit familial et convivial.

Après un an d'absence, Estival de Rue revient et se déroulera le **samedi 25 août à Poucharramet, à partir de 15h**. Pour cette édition 2012, plusieurs compagnies sont invitées à faire partager leur spectacle dans les rues du village. De plus, l'association La Maison de la Terre étant partenaire avec plusieurs associations locales, plusieurs animations vous seront proposées dans l'après-midi et en soirée. Au programme, des spectacles de rue, des ateliers, des jeux, un espace détente,... Mais patience! Tout n'est pas encore prêt...

Estival de Rue samedi 25 août à Poucharramet à partir de 15h et en soirée

Les habitants invités à participer

Envie de devenir «artiste d'un jour» ? Cette année, les habitants peuvent investir la place publique en mettant en scène leurs talents !

En effet, Estival de Rue se veut, pour sa deuxième édition, être au plus proche de ses festivaliers ! Vous avez des talentsartistiques, culinaires, ou vous avez tout simplement envie de faire partager votre passion ? Alors vous pouvez dès à présent venir nous voir à la Maison de la Terre pour nous exposer vos idées !

Soutenez Estival de Rue !

Pour le maintien d'une action culturelle de qualité sur le territoire, nous faisons appel à vous, afin de pérenniser cet événement qui est aussi le vôtre.

C'est pourquoi, nous avons aujourd'hui besoin de vous, de votre soutien et chaque don, même modeste est important. Vous contribuerez aussi à faire exister un projet culturel et artistique sur le territoire du Savès.

Vous êtes une entreprise, un commerçant, un artisan ou un particulier et vous souhaitez soutenir Estival de Rue ? Vous pouvez nous contacter par téléphone ou venir directement nous voir au sein de la Maison de la Terre pour que l'on puisse en discuter ensemble.

Terre de Jazz, Terre de Succès

Pour sa troisième édition, le festival Terre de Jazz a tenu ses promesses: les quatre jours de swing ont réveillé les habitants du Savès, nombreux à être présents au rendez-vous.

Le festival a plongé son public dans un univers riche et généreux, à la découverte des multiples couleurs du jazz : projection du film Swing sur le jazz manouche, groupe ambulant de jazz de la Nouvelle-Orléans avec Steam Boat Jazz Band, swing ensoleillé pendant le marché de Lherm, concert explosif de jazz manouche avec Steeve Laffont et ses musiciens et la virtuose Fiona Monbet. Fraîche et épatante, la jeune violoniste Fiona Monbet l'est certainement, tant elle a envoûté les spectateurs – et l'équipe du festival – par son talent et sa gentillesse lors du premier concert mais également le deuxième soir à l'occasion d'une apparition surprise au concert chaleureux et intimiste de Mariannick Saint-Céran et du savoureux Trio de Thierry Ollé.

Cuvée exceptionnelle donc, que cette année de Terre de Jazz, en attendant les suivantes, sans doute très prometteuses, notamment grâce à l'annonce de Fiona Monbet d'être la marraine de notre festival.

Chant Choral sous les Marronniers

La Maison de la Terre organise, le dimanche 3 juin 2012, la deuxième édition du festival de chant choral Terre de Chœurs.

Tout au long de la journée, vous avez pu flâner dans les rues de Poucharramet au son des chœurs a cappella colorés de jazz, de musique occitane, et de chanson française des groupes Le Chœur Infernal, Set de Cant et Lyre Et Elles.

L'Heure du Canon, avant le Repas Champêtre de la soirée, a été l'occasion pour le public qui le souhaitait de pousser la chansonnette aux côtés des artistes qui les ont épaulé. Le soir venu, la belle Eglise de Poucharramet a accueilli un répertoire de musique classique et sacrée avec les groupes Troisième Système et Elixir (accompagné d'un piano à quatre mains) et nous a proposé un tour du monde avec les airs occitans de Set De Cant et les mélodies envoûtantes d'Israël, de Russie, de Finlande, ou encore d'Afrique du Sud proposées par le groupe féminin Les Bertitas.

CONTACT
Benoît CASTAING, La Maison de la Terre
7 rue des Hospitalier, 31370 POUCHARRAMET
☎ 05.62.20.01.76
www.lamaisondelaterre.fr

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 12

CONTACT ELUE
Catherine HERNANDEZ

Ecole Elémentaire René Cassin

L'année scolaire a commencé avec un projet commun entre l'école et l'ALAE sur le thème du Mieux vivre ensemble / Prévenir les violences.

Un spectacle présenté aux élèves en octobre a permis de montrer qu'il est possible à chacun de gérer des conflits sans violence, de communiquer de façon à s'affirmer tout en respectant l'autre, de responsabiliser les enfants par rapport aux conflits qu'ils vivent avec leurs camarades.

Un travail de réflexion fut ensuite mené dans les classes et avec les équipes éducative et d'animation.
Ce partenariat mené par Mme PETITPREZ Pascale, directrice de l'école, et Mme DESBOUCHAGES Joëlle, directrice de l'ALAE, permet de développer un travail commun entre l'école élémentaire et MJC.

Durant l'année, un projet commun entre plusieurs classes sur le thème Mieux vivre ensemble a abouti à un travail spécifique qui a permis la rencontre avec un IME et la création d'un spectacle sur la différence, la tolérance.

Dans la continuité du projet d'école «Lire - Ecrire - Chanter - Vivre ensemble» établi pour la période 2011-2014, des classes ont assisté à une représentation au théâtre TNT ainsi qu'à des concerts permettant de sensibiliser les élèves au monde des arts, de la musique classique, du jazz et de l'opéra. Des classes ont travaillé toute l'année le chant choral avec présentation aux parents de petits spectacles musicaux et poétiques ainsi que la participation au festival des «Ecoles qui chantent». En fin d'année scolaire, de nombreuses classes ont programmé des sorties thématiques à la journée.

Cette année plusieurs classes sont parties en classes de découverte :

- en décembre : Une classe musicale à Burlats dans le Tarn. Cette classe de découverte a permis aux élèves de CM2 d'enregistrer sur CD un conte musical «Peur de qui...Peur de quoi...» travaillé en classe. Ces élèves ont ensuite présenté ce conte musical à leurs parents, puis dans le courant de l'année à la Maison de Retraite de Lherm et au collège.

- en mai : Une classe de mer a été organisée en Mai à La Franqui / Leucate : découverte du milieu marin et première approche du char à voile.

- en juin : Deux classes se sont rendues à Aspet pour un séjour plus sportif.

Ces séjours ont bénéficié d'aide de la mairie et de la MJC.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 13

Partenariat école élémentaire/ALAE/MJC : des actions communes, citoyennes et éducatives

Le Conseil d'Elèves de l'école élémentaire réunit régulièrement des délégués de chaque classe : c'est un temps qui permet aux élèves de participer à la vie de l'école. C'est aussi un moment d'échange pour améliorer la vie à l'école et l'ALAE en faisant des projets et essayant de trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés.

Lors de ces réunions de Conseil d'Elèves, les élèves ont réfléchi pour créer un nouveau jeu qui serait tracé dans la cour de l'école. Après vote dans chaque classe, un jeu a remporté les suffrages : le «Zig-Zag».

M.PERTICOZ Denis, directeur de la MJC, a accepté d'impliquer les jeunes de la MJC en les faisant participer à ce projet.

C'est donc durant les vacances de Printemps qu'une équipe d'adolescente, encadrée par Cédric FERKAI et Yannick BERARDO, animateurs à la MJC, s'est présentée à l'école élémentaire non pas avec des cartables mais avec des pots de peinture et des pinceaux.

Ils avaient la lourde mission de réaliser dans la cour de l'école élémentaire ce nouveau jeu en s'aidant des plans précis dessinés par les élèves. Ils ont aussi repeint les lignes de jeux existants (marelles, escargots...). Ces ados, anciens élèves de l'école, ont accompli avec motivation ce chantier.

Le Collège Flora TRISTAN

Jeu d'Echec

Créé à l'ouverture du collège par Monsieur GARINOT, professeur et animateur au sein du collège, le club est ouvert à tous les élèves. Il est possible ainsi de découvrir le Roi des jeux, de partager avec d'autres jeunes leur passion et de participer à des compétitions.

Il est le premier club scolaire de la région affilié à la Fédération Française d'Echecs et il a organisé son traditionnel tournoi des Reines et des Rois du collège avec 1er Siméon DEHER, 2ème Noël TAILLARDAT, 3èmes Jean-Philippe et Arnaut RÉOLON ...

Le collège a également accueilli les Finales de l'Académie de Toulouse pour les écoles primaires (1er l'Ecole de la Ville Dieu du Temple du 82), pour les collèges(1er le collège Pierre de FERMAT de Toulouse) et pour les lycée (1er le lycée Charles de GAULLE de Muret).

Le club lhermois donne rendez-vous à toutes les filles et à tous les garçons désireux de développer leurs réflexions sur l'échiquier pour la nouvelle saison 2012-2013 qui débutera en octobre prochain.

Composition de l'équipe :
1er rang : Jean-Philippe DENIS, Matthieu BOURGEOIS et Rodolphe ANDRIEUX. 2ème rang : Mr GARINOT, Noël TAILLARDAT, Thomas BOISSONNEAU, Clément ATTIÉ, Siméon DEHER

MAT EN 2 COUPS

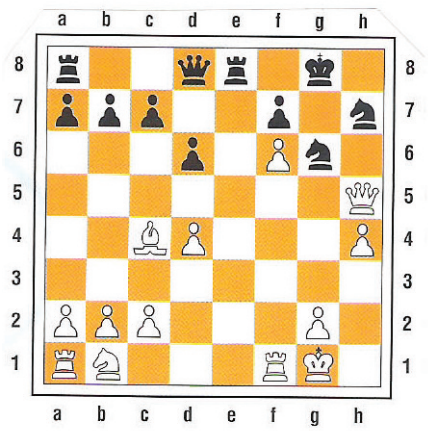

Trait aux blancs

SOLUTION : Rh8 ou Rf8
1) D * C g6
2) D g7 ++

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 14

La déclaration d'ouverture de chantier en ligne

Lherm, ville-pilote

A partir du site internet mon.service-public.fr, vous pouvez, donéravant, déclarer votre ouverture de chantier en ligne.
En effet, la commune de Lherm s'est portée ville-pilote pour offrir ce nouveau service à ses habitants et aux professionnels de l'immobilier. A terme, le Ministère du Budget prévoit la dématérialisation de toute la procédure d'autorisation de construire.

Un nouveau service en ligne pour les démarches d'urbanisme *

Service disponible depuis juin 2012

* Le service sera disponible dans quelques villes et à terme sur tout le territoire national. Le service s'adresse aux particuliers et aux entreprises du bâtiment.

Dans le cadre du programme de simplification des démarches administratives «Ensemble simplifions», la direction générale de la modernisation de l'État (DGME) propose un service en ligne de déclaration d'ouverture de chantier. Un téléservice accessible depuis le site mon.service-public.fr.

En quelques clics, déposez et suivez votre demande

Vous avez obtenu un permis de construire ou d'aménager et vous démarrez les travaux ? Vous devez donc effectuer une déclaration d'ouverture de chantier.
Cette déclaration est obligatoire, elle est prévue par l'article R. 424-16 du code de l'urbanisme.
En effet, la déclaration de démarrage des travaux permet de prolonger la durée de validité du permis de construire ou d'aménager. Dans le cadre du programme de simplification des démarches administratives « Ensemble simplifions », vous pouvez désormais réaliser en ligne cette déclaration d'ouverture de chantier, dès lors que votre commune a accepté d'être pilote pour ce nouveau téléservice, avant sa généralisation à l'ensemble du territoire national.

Ce service en ligne vous permet d'effectuer en quelques clics, via le site «***mon.service-public.fr***», la déclaration d'ouverture de votre chantier auprès de l'ensemble des autorités administratives concernées sans avoir à vous déplacer en mairie ou à envoyer un courrier postal.

De plus, vous pourrez suivre via votre compte «mon.service-public.fr» l'avancement du traitement de votre demande. Ce téléservice permet également à la commune de mettre plus rapidement à jour votre dossier de permis de construire ou d'aménager.

Quand devez-vous déclarer l'ouverture du chantier ?

La déclaration doit être établie dans les jours qui suivent l'ouverture du chantier.
Cependant, en cas d'oubli, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'achèvement de vos travaux.

Comment vous y prendre ?

Il vous suffit de disposer d'un accès Internet et du numéro de votre permis de construire.
Ce téléservice est accessible depuis le compte personnel des démarches administratives en ligne mon.service-public.fr, sur lequel vous pouvez sélectionner la démarche « déclaration d'ouverture de chantier ». La procédure est très simple et votre déclaration ne prendra que quelques minutes. Vous pourrez imprimer ou enregistrer cette déclaration pour en conserver une copie et vous recevrez un accusé de dépôt attestant que la démarche a bien été effectuée. Si vous ne souhaitez pas utiliser ce service en ligne, il vous est toujours possible de vous déplacer en mairie ou d'envoyer le formulaire de déclaration d'ouverture de chantier par courrier.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 15

Enquête publique «modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme»

Par arrêté n°2012/1.7/053 du 30 mai 2012

Le Maire de la Commune de LHERM a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 2 du plan local d'urbanisme (P.L.U.) portant sur les points suivants :

- La mise en cohérence de l'orientation d'aménagement de la zone d'activités économiques sur le secteur de Coucoures avec les conclusions et le projet d'aménagement présentés dans l'étude de faisabilité relative à cette zone.
- Les ajustements réglementaires pour traduire au mieux l'aménagement retenu par la collectivité sur le site de Coucoures.
- Les ajustements réglementaires nécessaires suite à l'instauration par la collectivité d'une taxe au titre de la participation pour non réalisation des aires de stationnement.
- Une majoration limitée du COS dans les zones urbaines, UB, UC et 1AU.
- Les ajustements minimes du zonage en intégrant dans la zone constructible UC les parcelles n° 606, 607 et 608 de la section F actuellement classées en zone 2AU fermée à l'urbanisation.

A cet effet, Monsieur Yvan ROUSSELET, Architecte, domicilié 12 rue Félix Lavit 31500 TOULOUSE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de LHERM
du 25 juin 2012 au 24 juillet 2012
aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire – Enquêteur recevra en Mairie les :

- Lundi 25 juin 2012 de 14 H à 18 H
- Lundi 9 juillet 2012 de 14 H à 18 H
- Mardi 24 juillet 2012 de 14 H à 18 H

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de la modification n° 2 du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Rappel de civisme

Afin de préserver le cadre de vie de notre commune et de ses habitants, nous nous permettons de rappeler quelques règles indispensables.

HEURES AUTORISÉES pour utiliser les engins de chantier et les outils de jardinage (arrêté préfectoral du 23/07/1996) :

- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et jours fériés :
  de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
- Les jours ouvrables :
  de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19 h

Veillez à ne pas laisser divaguer et aboyer les chiens. Pour les chevaux, veillez à ce qu'ils soient bien clôturés, afin de ne pas les retrouver sur les voies de circulation (arrêté n° 27/2007)

La circulation des véhicules à moteur est interdite sur l'ensemble des chemins forestiers du Bois des Escoumes (arrêtés n° 2012/8.4/016)

Les feux occasionnés par des particuliers sont réglementés :
Les brûlages de déchets ménagers sont interdits (palettes, plastique, câble électrique, polystyrène,...)
Le brûlage des déchets verts est toléré s'il est effectué dans une zone non urbanisée et à la seule condition que la fumée émise ne trouble pas le voisinage ou l'usage des voies (arrêté n° 05/2008)
Toute infraction est passible d'une sanction pénale

Veiller à ce que le numéro de votre habitation soit lisible de la rue et votre boîte à lettres facile d'accès.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 16

MJC

Après avoir inauguré les nouveaux locaux pour l'action jeunes en octobre 2011, la MJC, grâce au soutien sans faille de la commune, a réintégré ses murs, au rez-de-chaussée de la salle des fêtes dans des locaux entièrement refaits à neuf. L'aménagement a été repensé afin de pouvoir travailler dans d'excellentes conditions mais aussi, et surtout pour pouvoir accueillir nos adhérents dans un espace plus lumineux et fonctionnel. La MJC a donc fait peau neuve !!!

L'été arrive à grands pas. C'est l'un des temps forts de l'année pour la MJC Lherm Horizon Culturel. Entre 100 et 150 enfants différents vont participer aux activités de l'Accueils de Loisirs 3-12 ans et de l'action jeunes. Le programme d'activités mis en place, plus, les sorties, séjours, grands jeux…encadrés par une équipe d'animation dynamique et pleine d'idées, vont permettre aux enfants et jeunes de partager des moments inoubliables dans un environnement propice.

En partenariat avec les MJC de Rieumes, Saint Lys, Monblanc et la Maison de la Terre à Poucharramet qui nous a rejoint cette année, la MJC de Lherm Horizon Culturel a mis en place la 3ème édition du Tremplin Musical Jeunes. Le principe est de donner la chance à de jeunes musiciens de se produire dans des conditions professionnelles. 16 groupes ont été retenus sur une quarantaine de candidatures et 4 concerts se sont déroulés à Rieumes, Lherm, Saint Lys et Poucharramet. La finale, qui regroupait les 4 meilleurs groupes, a eu lieu à Monblanc le 12 mai. Le concert qui a eu lieu à Lherm le 12 février au Café des Sports a connu un franc succès et a rassemblé plus de 100 personnes. Nous tenions vivement à remercier la propriétaire des lieux, qui nous a accueillis et qui a contribué à faire de cette soirée un succès.

INFOS ETE 2012

Ouverture de l'Accueil de loisirs du 6 juillet au 3 août, réouverture du 27 août au 3 septembre

Enfance

Cet été, les enfants voyageront dans l'époque médiévale autour des contes et légendes des chevaliers de la table ronde où princesses, chevaliers, magiciens, troubadours et jongleurs seront au rendez-vous.

Sorties : le donjon des aigles, château de Chalabre, Pyrénées Hô, ferme aux reptiles, clairière aux insectes, base de loisirs de l'Isle en Dodon, piscine…

Action jeunes

Heures d'ouverture : de 9h à 18h30 (accueil possible à partir de 7h30 à l'accueil de loisirs)

Séjour vidéo : du 23 au 27 juillet dans la région de Cahors : réalisation d'un court métrage.

Chantiers : installation des panneaux signalétiques de la randonnée pédestre.

Activités sportives, manuelles et de bricolage, des soirées à thème, sorties à la journée et à la ½ journée….

Heures d'ouverture : de 9h à 18h30 (accueil possible à partir de 7h30 à l'accueil de loisirs)

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

A la rentrée prochaine !

Afin de gagner en efficacité concernant l'accueil du public, la MJC a décidé de repenser ses horaires d'ouverture. Les horaires d'ouverture du secrétariat sont désormais les suivants :

- Fermeture le lundi
- Mardi de 15h30 à 18h00
- Mercredi de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h00
- Jeudi de 15h30 à 18h00
- Vendredi de 15h30 à 18h00

CONTACT
☎ 05.61.56.02.32
www.mjclherm.fr

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 17

Tennis Club Lhermois

Comme chaque année, le tennis a organisé son tournoi adulte, dames et messieurs ouvert de NC à 15/1, du 6 au 28 avril 2012.
Nous avons accueilli 124 joueurs, 47 clubs étaient représentés, et pendant ces 3 semaines se sont déroulés 161 matchs.
Les membres du bureau tenons à remercier tout particulièrement la MJC, et le tir à l'arc de nous avoir laissé le gymnase, car cette année nous avons eu beaucoup de pluie, et ce n'était pas évident de programmer les rencontres, et surtout de pouvoir finir le tournoi à la date prévue.
Nous remercions tous les joueurs et joueuses d'avoir participé à notre tournoi, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Les vainqueurs 2012 sont :

Dames
- vainqueur | WEISHARD Jessica | Muret
- finaliste | LOUGARRE Laetitia | Muret

+ 35 ans Dames
- vainqueur | Céline ZANELLA | Carbonne
- finaliste | HENNEQUIN Patricia | Lavernose-Lacasse

+ 45 ans Dames
- vainqueur | DAUGEILH Nathalie | Carbonne
- finaliste | LARRIBEAU Laurence | Lavernose-Lacasse

Messieurs Séniors
- vainqueur | DELAGE Cyril | Fonsorbes
- finaliste | PALAZZI Fabrice | Mazères-Cassagne

+ 35 ans Messieurs
- vainqueur | GILLES Sébastien | Cazères
- finaliste | SZYNCZEWSKI François | Muret

+ 45 ans Messieurs
- vainqueur | MINVIELLE Alain | Lherm
- finaliste | CAZZOLA Eric | Plaisance du Touch

+ 55 ans Messieurs
- vainqueur | ANTUNES Jean | Auterive
- finaliste | BRUMONT Yves | Frouzins

Pour les vacances nous vous proposons la carte été au prix de 27 €.

CONTACT
Présidente : Mme COMBE Patricia
Le Club ☎ 06.37.87.94.33
tc-lherm@fft.fr

Saint-Clar-Lherm-Olympique

Notre club de rugby, le SAINT CLAR LHERM OLYMPIQUE peut être satisfait de cette saison 2011-2012 qui touche à la fin, pour plusieurs raisons.

En effet, évoluant cette année en 3ème série du championnat des Pyrénées, le club a pu aligner toute la saison deux équipes «Séniors» qui se sont qualifiées toutes les deux pour les phases finales.

Mais la grande staisfaction vient de la création en septembre 2011 de l'école de rugby qui à ce jour fonctionne bien et semble être sur les bons rails avec 26 enfants licenciés sur trois catégories, quatre éducateurs ainsi que les parents qui suivent avec assiduité.
Nous souhaitons pour la saison prochaine élargir ce groupe, tant en nombre d'enfants (enfants nés de 2000 à 2007) qu'en nombre d'éducateurs.

CONTACT
☎ 06.74.30.79.43
☎ 06.22.98.72.53
☎ 06.84.46.06.71

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 18

Waralherm

Hé oui, déjà 6 ans que le club WARALHERM existe sur la commune. Petit rappel pour ceux qui ne nous connaissent pas encore: Nous pratiquons des jeux avec figurines, principalement à Warhammer 40,000 (batailles futuristes), bien que d'autres jeux tels que Warhammer Battle (batailles médiévales-fantastiques).

En quoi cela consiste-t-il ?

Une partie consiste ainsi à affronter une armée contre une autre. Vous incarnez le commandement d'une armée composée de troupes, d'engins, de grands héros et même d'énormes créatures monstrueuses.
Une fois réunies, ces forces se rencontrent sur un champ de bataille miniature installé sur une table. Une bonne planification aidée d'une stratégie sans faille sera certainement victorieuse face à la force brute.
Bataille après bataille, chacun développera ses propres stratégies basées sur l'apprentissage, l'expérience et les conseils des anciens joueurs.

Si vous pensez que cela nécessite du travail, vous avez raison! Il faudra choisir son armée, puis sacrifier de son temps et des efforts pour collectionner, assembler et peindre ses figurines. Conquérir les lauriers de la victoire demande de donner de sa personne avant même la bataille. C'est un loisir gratifiant et passionnant qui vous permet de collectionner et de peindre des armées de figurines en laissant libre court à votre imagination.

En termes de loisir et de créativité, les possibilités sont infinies, chaque membre progressant à son rythme, aidé par les autres membres s'il le désire. Vous comprenez donc à quel point ces jeux diffèrent d'un jeu ordinaire.

Pour des raisons pratiques, l'âge minimum requis pour un membre du club est de 13 ans.

Cette année, notre club est passé de 5 à 10 membres actifs dont quatre jeunes qui ont su parfaitement s'intégrer, chacun disposant désormais d'un détachement d'armée, prêt à affronter les vieux loups.
Grâce à ces nouveaux membres, des campagnes s'étendant sur plusieurs mois sont en cours de préparation, multipliant les possibilités stratégiques. Le temps de certaines batailles, des alliances se formeront pour une rencontre épique.

Les plus de notre club:

- De nombreux décors, accessoires et plusieurs surfaces de jeux. Plusieurs parties peuvent se jouer en même temps sans se gêner.
- Possibilité de peindre sur place (pinceaux et peintures non fournis), un aérographe peut être mis à disposition également.
- Un panel varié de joueurs, et donc d'armées. A titre d'exemple, à Warhammer 40,000, 11 armées peuvent être jouées sur les 15 existantes, certains joueurs possédant plusieurs armées.
- Nous nous imposons de jouer avec des armées peintes.
- Conseils de peintures et de stratégie (oui, on a quelques vieux loups qui ont connu les premières versions de Warhammer 40.000).

Le club est ouvert les dimanches après-midi de 14h à 19h, se renseigner sur notre forum pour plus d'informations. Nous sommes également présents lors des manifestations d'associations à Lherm.

N'hésitez pas à nous rendre visite afin de participer à une partie d'initiation ou simplement discuter autour d'un café!

Pour nous trouver

Aller jusqu'à la place du village de Lherm (où il y a l'Église). Prendre direction Bérat (avenue de Gascogne), 100 mètres après, au niveau de la pharmacie, tourner à droite pour entrer sur le parking de la mairie, la salle se trouve dans un pigeonnier rénové au fond à gauche.

Ludiquement à toutes et à tous,
Clément, président du club Waralherm.

CONTACT
Président : DUCASSE Clément
☎ 06.33.77.22.53
waralherm@gmail.com
http://waralherm.free.fr

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 19

Combat au corps à corps entre les Chevaliers Gris (à gauche), défenseurs de l'Humanité et les Nécrons (à droite et devant) pour le contrôle d'une planète.

Rencontre du dimanche 30 avril 2012 ; deux tables réunies en une seule grande bataille ; 5 généraux sont présents à l'appel.

Méga bataille : 6 généraux (dont celui qui prend la photo !) se rencontrent lors d'une bataille épique !

Un puissant char super-lourd «Baneblade» soutient l'avancée de l'infanterie.

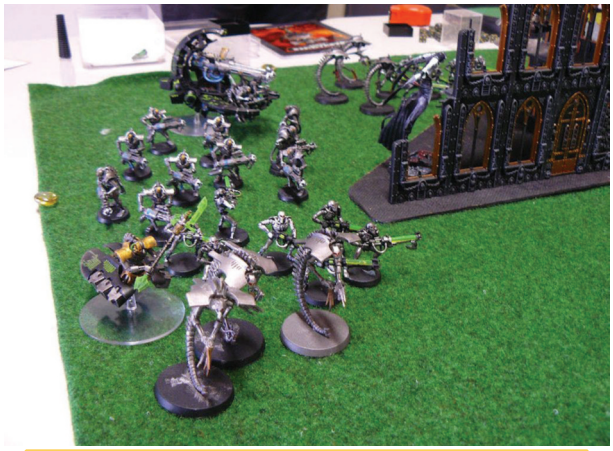

Un détachement de Nécron, armée robotisée.

Un véhicule des élégants extra-terrestres Eldars, à l'abri derrière un bâtiment.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 20

ALAC

Une page d'histoire

Du 26 mai au 11 juin 1942 : «La Bataille de Bir Hakeim»

Depuis septembre 1940, le continent africain est le lieu de combats acharnés entre Italiens et Britanniques.
L'Italie, présente en Lybie, tente de conquérir l'Egypte, alors sous contrôle de la Grande-Bretagne.
Les troupes britanniques, commandées par le général Auchinleck, se sont installées jusqu'à Tobrouk (Lybie) qui est leur relais maritime et principale base avant la frontière avec l'Egypte.
Attaques et contre-attaques se succèdent.
Ecrasés par les forces britanniques, les italiens reçoivent le renfort des troupes allemandes commandées par le général Rommel à la tête de l'Afrika Korps.
Les britanniques établissent une ligne de résistance nord-sud, tenue au nord (secteur d'El Gazala) par deux divisions, britanniques et sud-africaine, au sud (Bir Hakeim) par la première brigade française libre (1re BFL) et à l'Est, par la 3ème brigade motorisée indienne. Des champs de mines s'étendent d'une extrémité à l'autre.
La mission de la 1re BFL est de tenir l'extrémité sud de la ligne de résistance, dans un secteur situé à 70 km de la côte méditerranéenne, au sud-ouest de Tobrouk. Bir Hakein est un ancien poste méhariste italien sur un plateau semi-désertique, au croisement de plusieurs pistes, qu'aucun obstacle naturel ne défend. Les français s'y installent à la mi-février, aux ordres du général Koenig. Ils effectuent d'importants travaux de terrassement et transforment le réduit en camp retranché, entouré de champs de mines.
Les français disposent de canons (25, 47, 75), d'artillerie anti-aérienne, de mortiers. Ils sont équipés

de blindés légers chenillés. La troupe est constituée de deux bataillons de la Légion Etrangère, d'un bataillon d'Infanterie de Marine, du Bataillon du Pacifique du 2ème bataillon de marche de l'Oubangui, d'une compagnie nord-africaine et d'une compagnie de sapeurs-mineurs. La DCA (défense contre avion) est renforcée par une batterie anglaise. Au total, ce sont trois mille sept cents hommes qui bénéficient du soutien logistique et de la couverture aérienne des britanniques.
Le plan de Rommel est de contourner la ligne de résistance par le sud et de livrer bataille à la VIIIème Armée Britannique sur ses arrières pour gagner Tobrouk, synonyme de ravitaillement.
Le 26 mai débutent les attaques de diversion italiennes au nord et au centre de la ligne, puis le contournement de la ligne par le sud. La réponse des français est fulgurante. En une heure ils repoussent les chars italiens. Les allemands poursuivent vers le nord et affrontent les britanniques. Les français attaquent les convois allemands, harcellent les lignes de communication. Rommel reprend l'avantage face aux britanniques et décide de réduire Bir Hakeim. Le 2, 3 et 5 juin, les français reçoivent des ultimamum. Les bombardements de l'aviation allemande (Luftwaffe) s'intensifient mais la BFL tient toujours. L'étau se resserre sur Bir Hakeim. Rommel vient diriger les opérations. Pendant que les troupes au sol s'affrontent, les appareils de la Luftwaffe déferlent sur la position, contrés par ceux de la Royal Air Force. La position n'est plus tenable.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 21

Le général Koenig ordonne une sortie générale pour la nuit du 10 au 11 juin 1942. La 1ère BFL passe en force sous les feux des lignes italo-allemandes pour rejoindre les camions britanniques, échappant ainsi à l'anéantissement. Elle se replie sur l'Egypte avec les britanniques qui perdent Tobrouk le 21 juin 1942.Le bilan de ces quinze jours de combat est lourd : plus de mille hommes sont tués, blessés, prisonniers ou disparus.

A Bir Hakeim, les Français Libres sont confrontés à la puissance militaire allemande et leur fait d'armes prend valeur de symbole. Ils ont tenu, face aux forces italo-allemandes et leur ont infligé des pertes sévères. En retenant Rommel et ses troupes, ils ont freiné l'avancée allemande, retardé la prise de Tobrouk et surtout permis aux troupes britanniques de se replier. Ce combat, c'est d'abord la magnifique réhabilitation du soldat français aux yeux du monde. La France renaît à l'espoir. En métropole, l'âme de la Résistance se fortifie et fait lever des centaines de combattants de l'intérieur.
Rommel, profondément affaibli, poursuit jusqu'à El Halamein où il s'arrête, épuisé. Le sacrifice des combattants, c'est Malte qui respire enfin, c'est le Canal de Suez sauvé, c'est l'échec à El Halamein, le rétablissement du front, la Royal Navy évacuée des ports d'Egypte menacés.

Citations

La radio anglaise glorifie sur ses ondes la résistance des FFL (Forces Françaises Libres). Dès le 10 juin 1942, le Général de Gaulle adresse à Koenig un télégramme : «*Sachez, et dites à vos troupes, que toute la France vous regarde et que vous êtes son orgueil*».

Rommel écrit à propos des soldats de Bir Hakeim : «*La preuve est faite qu'un chef décidé à ne pas jeter le fusil après la mire à la première occasion peut réaliser des miracles, même si la situation est apparemment désespérée*».

Citation de Romain Gary à propos des français libres : «*Ils venaient un à un, individuellement, personnellement …* ».

Documents de référence

la Revue de la France Libre, n° 259, troisième trimestre 1987.
www.France-Libre.net – article du général Saint-Hillier, Compagnon de la Libération
Collection «Mémoire et Citoyenneté» Plaquette n° 22 éditée par le Ministère de la Défense

Calendrier des activités du 2ème semestre 2012

- 25 septembre 2012 : journée d'hommage aux Harkis, cérémonie commémorative au Monument aux morts en présence des harkis lhermois
- 11 novembre 2012 : Journée du Souvenir – cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 au Monument aux Morts
- 05 décembre 2012 : Journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie – Cérémonie commémorative au Monument aux Morts

SI VOUS DÉSIREZ NOUS REJOINDRE, CONTACT
Christian LANGER ☎ 05.62.23.36.86
Le courrier peut être déposé dans la boîte à lettres de l'ALAC au secrétariat de la Mairie

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:22 Page 22

Manivelles Occitanes

Les tourneurs de manivelles occitanes se préparent à la nouvelle saison 2012 d'animations et de participations aux festivals à savoir :

• 14 et 15 avril	SARLAT 24
• 02 et 03 juin	BON ENCONTRE 47
• 24 juin	LHERM 31
• 01 juillet	BRESSOLS 82
• 08 et 09 septembre	ERQUY 22
• 15 et 16 septembre	LHERM 31
• 29 et 30 septembre	VARILHES 09

Pour celles et ceux qui désirent nous rejoindre pour chanter ou pour participer à un stage : - de construction d'orgue ou d'arrangement de musique pour réaliser un carton.

CONTACT
Bernard TAILLEFER, ☎ 06.10.16.16.03

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes s'est reconstitué une nouvelle fois en décembre 2011.

Présentation des membres du bureau	
Président	Patrick COURTADE
Vice-Président	Julien RICHER
Trésorière	Sandrine COURTADE
Trésorière Adjointe	Gaëlle RICHER
Secrétaire	Eric NOBLESSE
Secrétaire Adjointe	Isabelle NOBLESSE
Membres Actifs	Tony UVIER
	Sandrine RATHQUEBER
	Caroline TAN TCHIAM SENG

Nous remercions l'association « la Maison de la Terre » à Poucharramet d'avoir pensé à nous.

Après le partenariat pour « Estival de rue » en juin 2009, nous avons pu vous proposer un concert de jazz le dimanche 28 avril sur la place du marché dans le cadre de la 3ème édition du « Festival Terre de jazz ». Nous avons été ravis d'accueillir des artistes qui ont su ensoleiller notre halle.

Nous sommes très heureux de recevoir de nouvelles recrues dans nos membres actifs depuis le mois de mars. Notre groupe est toujours prêt à accueillir les idées, les envies, le partenariat et l'aide d'habitants, d'associations, de commerçants, d'artisans ainsi que les institutions comme les écoles, le collège et la maison de retraite.

Nous devons aussi nous excuser surtout auprès des enfants de Lherm pour l'annulation du carnaval. Nous n'avons pas eu le temps d'organiser cet événement suffisamment à l'avance car nous ne connaissions pas la pérennité de l'association pour nous engager auprès des associations partenaires. Nous espérons vivement que la suite de l'année 2012 nous permettra d'être confiants pour vous proposer une assemblée générale courant du mois de novembre, pour anticiper au mieux sur les animations de l'année 2013.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous donnons rendez-vous maintenant pour le forum des associations et le festival Jeux et jouets en septembre, après les vacances d'été attendues par tous. Attendez-vous peut-être à des surprises car nous réfléchissons !!!!

CONTACT
2 avenue de Gascogne
31600 LHERM
COURTADE Patrick ☎ 06.60.27.73.48

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:23 Page 23

Les Cheveux d'Argent

Première sortie 2012 pour les «Cheveux d'Argent».
Le 24 mai cinquante amicalistes se retrouvent de bon matin pour une ballade vers la Méditerrannée.
C'est sous un soleil radieux que nous arrivons à Palavas les Flots.
Embarquement à bord du petit train pour découvrir la station et le village de pêcheurs.
L'accès au phare nous a permis de profiter de magnifiques points de vue sur le littoral et ses paysages, de la Méditerranée jusqu'au Cévennes.
Pour le déjeûner nous partons sur «le Mikaël» pour une promenade en mer, commentée, afin de découvrir la côte vue du large. Apès avoir jeté l'ancre, chacun a pu déguster les sardines grillées au barbecue à bord, arrosées d'un petit rosé du pays, l'ambiance musicale étant assurée par le Capitaine.
Journée agréable et conviviale comme toujours.

Si le coeur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre pour les repas, les sorties, les rencontres de belote ou de scrabble.

CONTACT

Salle du troisième âge le mardi après-midi
SCHMITT André ☎ 05.34.48.07.62
JOSSE Robert ☎ 05.61.56.11.03

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:23 Page 24

Atelier Informatique et Emploi

L'Atelier Emploi est à votre disposition avec les services suivants :

- Aide à la création de votre CV ou lettre de motivation
- Utiliser le site du Pôle-Emploi, rechercher des offres d'emploi sur Internet
- Informations sur les métiers et les formations
- Ordinateur et imprimante à votre disposition

Chaque semaine, les nouvelles offres d'emploi du Pole-Emploi dans Lherm et ses environs, ainsi les offres de Garonne-Emploi, le SIAS et les services divers de la Communauté des Communes de Savès sont affichées à l'entrée de la Mairie.

L'Atelier Informatique propose des petites formations pour débutants, suivant les demandes.

Si vous souhaitez vous initier à utiliser un ordinateur (clavier, souris), apprendre à écrire des textes, faire des recherches sur Internet ou apprendre à envoyer des messages, passez voir l'animatrice, Carla Hoek, pour plus de renseignements.

Horaires Atelier Informatique et Emploi :

Renseignez vous à la mairie ou regardez sur la porte de l'atelier.

L'atelier se trouve dans la petite salle sur le parking de la mairie.

CONTACT
Courriel : atelier.informatique.et.emploi@gmail.com
☎ 05.61.56.74.91 (uniquement le mardi)

Patrimoine architectural de Lherm : «l'Eglise»

A la suite d'une souscription les statuts et le chemin de croix ont été nettoyés à la satisfaction générale par Madame Brigitte BONNEMAISON restauratrice à Lahage. Qu'elle en soit ici félicitée. Nous pouvons d'ores et déjà en admirer les couleurs. Un effort similaire est à faire chaque année.

Lors des journées du patrimoine le samedi 15 et dimanche 16 septembre, l'église sera ouverte le samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche de 10h30 à 12h et de 14h à 18h.

Communauté de Communes du Savès

Les ateliers Parents/Enfants

La Communauté des Communes du Savès propose un nouveau service public destiné aux familles des 18 communes de son territoire : les ateliers Parents/Enfants.

Ils sont financés en partenariat avec la CAF (la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne).
Leur accès est gratuit et sans inscription préalable.

Ils sont animés par une professionnelle de la petite enfance :

- Le mardi après-midi de 15h15 à 17h15 à la salle Petite Enfance (1er étage de la crèche) à Ste Foy de Peyrolières
- Le mercredi matin de 9h30 à 11h30 à la salle Petite Enfance, place de l'église à Bérat

Ils sont ouverts aux parents ou aux grands-parents accompagnés de leurs enfants ou petits enfants.

Lieu de soutien de la fonction parentale, ce sont :

- des espaces de rencontre et d'échanges entre différentes familles autour de thèmes éducatifs ou du développement de l'enfant.
- des lieux d'éveil, de jeu et de socialisation pour les enfants.

Ils permettent aux familles de sortir de l'isolement et de se créer un véritable réseau de parents.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:23 Page 25

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2012

14 h 00 à 18 h 00

FORUM DES ASSOCIATIONS
Place de l'Eglise
(sous les marronniers)

Résultat du concours des
MAISONS FLEURIES
à la salle des fêtes

18 h 30 à 19 h 00

à partir de 19 h 00

Accueil des
NOUVEAUX HABITANTS
à la salle des fêtes
clôturé par un apéritif

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:23 Page 26

Animation Médiathèque

Découverte et sensibilisation à la musique africaine

Le 1er Juin , à la bibliothèque , l'animateur Lilian Larrouy de l'association Cricao de Toulouse, s'est fait un plaisir de faire partager à 24 enfants de la crèche et des assistantes maternelles un Spectacle intéractif intitulé : « Découverte et sensibilisation à la musique africaine ».
Cette animation a fait le bonheur des petits…et des grandes !
(Une animation proposée par la Médiathèque départementale).

Les Archives Communales

Depuis le mois de mars 2012, le personnel communal a reçu le renfort de Méryl ARROUY qui est chargée de traiter l'intégralité des archives contemporaines de la Mairie.

Définies dans le Code du Patrimoine, les missions de l'archiviste consistent à collecter, classer, conserver et communiquer les archives produites par les services de sa collectivité. Les archives ne sont pas seulement de vieux papiers, elles existent dès la création du document. Ainsi, les archives communales sont l'ensemble des documents produits ou reçus par la Mairie et les services municipaux.

Titulaire d'un Master professionnel en Ingénierie documentaire, Méryl ARROUY s'attache à organiser le classement et la conservation définitive des archives communales de Lherm. Cette mission a notamment pour objectif de faciliter la consultation des documents conservés, tant pour le personnel communal que pour le public, mais également d'en assurer la conservation sur le long terme. Les documents d'archives peuvent, en effet, être utiles pour la gestion courante des services, mais aussi pour justifier des droits ou encore pour écrire l'histoire de sa commune ou de sa famille.

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:23 Page 27

Il était une fois «La Gleysette»

Celle qui hantait les légendes des veillées dans le quartier de La Pielle.
Celle qui fut un rêve pour les Lhermois, la chapelle de la Sereuille dite «La Gleysette» a existé.
L'ancien Cadastre Napoléonien de 1813 désigne près du château de la Sereuille un vaste emplacement de parcelles et le chemin dit de «la Gleysette».
Si on ignore tout sur l'origine et l'architecture de cette chapelle on peut, peut être à ce jour, situer aproximativement son lieu d'implantation à 80 / 100 m du château. Pour preuve sur cette parcelle, entre le château et le chemin, de profonds labours ont fait remonter en surface sur un espace de 20 à 30 m² des briques de fondation qui pourraient être des vestiges de cette chapelle.

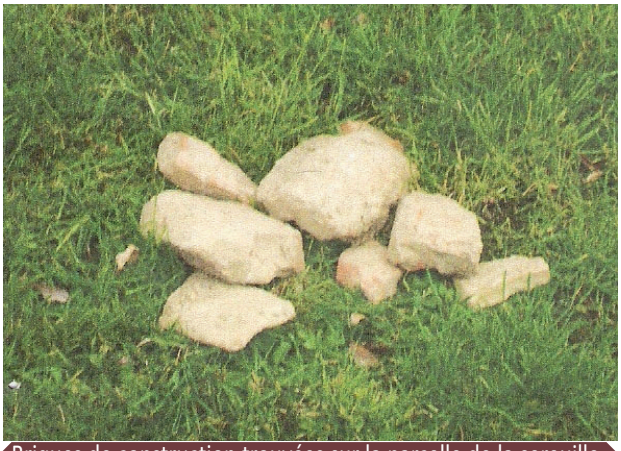

Briques de construction trouvées sur la parcelle de la sereuille

Passons sur ces origines ! Mais des archives retrouvées à ce jour notament le procès verbal d'une enquête datée du 03 mai 1690 relative à l'effraction commise sur un coffre dans la Sachristie de la Chapelle de la Sereuille nous permet d'en savoir plus sur son appartenance et sur sa fonction. On y apprend que la Chapelle était située sur le domaine du château de la Sereuille. A cette époque, le maître des lieux était Monsieur de Parade. Le nommé FOURDEVOIS était son procureur et agent, ils détenaient la clef de la chapelle.
Etait recueilli et vivait au château un ancien vicaire du Lherm Sieur de Bordeneuve.
Maître Jean CARROT était Prêtre et Archiprêtre du Lherm et Maître Pierre FATHIE Vicaire.
Sont cités aussi François PUIOL et Guillaume DARESSY marguillers (clercs et laïques chargés de la gérance de la chapelle).

On apprend dans ce procès verbal que la Sainte messe était célébrée à la Gleysette les dimanches et fêtes.
Autre preuve d'existance et vie dans cette chapelle :
1) Dans son acte de démission du 26 juin 1733 Jean MURASSON est cité Archiprêtre du Lherm et de l'annexe de la Séreuille.
2) Dans le procès verbal de l'état de la Paroisse du Lherm de 1744 dans le chapitre autres églises il est question d'une église champêtre située à l'extrémité de la Paroisse.
3) le 6 septembre 1781 dans un courrier de LAMAGDELAINE (Archiprêtre en ce temps de Lherm) à l'archevêque de Toulouse, relatif aux charges et dîmères (*) de Lherm et St Orens il fait état qu'il y avait à la Sereuille une église ou l'archiprêtre allait dire la messe en la semaine de Pâques et elle fut interdite par Monseigneur LAROCHAUMOND parce qu'elle était mal tenue, mal placée et où se commettaient bien des abus !!
Cette chapelle fut ensuite rasée par orde de MALARMÉ (proclamation du 05 octobre 1794) il fallait alors, parait-il, laisser en place une seule église par village. Peut être aussi, cette destruction est due à sa vétusté ou a-t-elle été détruite sous la Révolution ?

D'après consultation d'archives
André BERGES

Parcelle de la Sereuille avec emplacement supposé de la Gleysette

(*) (les dimères étaient les territoires sur lesquels l'église

ECHO. 53 juillet 2012_Brochure6 Letter.qxd 21/06/2012 12:23 Page 28

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

Dimanche 1	Buffet campagnard | Cheveux d'Argent
Mardi 10	Concours de belote (14 h) | Cheveux d'Argent

SEPTEMBRE

Samedi 1	Concours pétanque doublette | Joyeuse Pétanque Lhermoise
Dimanche 9	Vide grenier | SCLO Ruby
Samedi 15	Forum des associations | Mairie
Samedi 15	Journée du Patrimoine
Dimanche 16	Festival Jeux et Jouets | Comité des Fêtes
Dimanche 16	Journée du Patrimoine
Dimanche 16	Stage Taï Chi Chuan | Ombre et Soleil
Samedi 22	Paëlla | Euro Lherm Jumelage
Samedi 29	Soirée Jeux | MJC

OCTOBRE

Samedi 13	Concert Pop Rock | MJC
Samedi 20	Assemblée Générale et Tapas | Euro Lherm Jumelage
Dimanche 21	Vide grenier | Foot

NOVEMBRE

Samedi 3	Concours de Tortillas | Euro Lherm Jumelage
Samedi 10	Foire à la puériculture | Les Fripouilles
Dimanche 11	Foire à la puériculture | Les Fripouilles
Dimanche 11	Repas | ALAC
Samedi 17	Stage Taï Chi Chuan | Ombre et Soleil
Dimanche 18	Stage Taï Chi Chuan | Ombre et Soleil
Dimanche 18	Concert à L'Eglise (Téléthon) | Groupe Vocal Lhermois
Samedi 24	Spectacle | MJC
Dimanche 25	Loto | Cheveux d'Argent

DECEMBRE

Samedi 1	Téléthon
Dimanche 2	Téléthon
Dimanche 2	Loto | Groupe Vocal Lhermois
Dimanche 9	Repas fin d'année | Cheveux d'Argent
Samedi 15	Spectacle | MJC

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Compte tenu de nombreux abus et dans un souci d'économie de carburant et de mise à disposition du personnel (déplacement d'un camion pour un grille-pain) quelques règles sont à rappeler.
Ce service a été mis en place pour les personnes âgées, les personnes ne possédant pas de véhicules et les encombrants ne pouvant être acheminés à la déchetterie dans un véhicule classique.

La collecte s'effectue en 4 flux :

BOIS : palettes, stock de planches, mobiliers
Semaine 36 (à partir du lundi 03 au 7 septembre)
Semaine 45 (à partir du lundi 5 au 9 novembre)

FERRAILLE : mobiliers métalliques, cumulus, ferraille divers (tiges, barres,...), gazinières avec four à gaz
Semaine 37 (à partir du lundi 10 au 14 septembre)
Semaine 46 (à partir du lundi 12 au 16 novembre)

TOUT VENANT : canapé, fauteuil, matelas, mobilier de jardin et autres plastiques, laine de verre
Semaine 38 (à partir du lundi 17 au 21 septembre)
Semaine 47 (à partir du lundi 19 au 23 novembre)

ÉLECTROMÉNAGER : réfrigérateur, four électrique ou gazinière avec four électrique, machine à laver, lave vaisselle, téléviseur
Semaine 39 (à partir du lundi 24 au 28 septembre)
Semaine 48 (à partir du lundi 26 au 30 novembre)

Consulter le site www.mairie-lherm.fr, rubrique "Environnement et cadre de vie".

COLLECTE DU TRI SELECTIF

La poubelle jaune est ramassée un vendredi sur deux.

Vendredi 13 juillet
Vendredi 27 juillet
Vendredi 10 août
Vendredi 24 août
Vendredi 7 septembre
Vendredi 21 septembre
Vendredi 5 octobre
Vendredi 19 octobre
Vendredi 2 novembre
Vendredi 16 novembre
Vendredi 30 novembre
Vendredi 14 décembre
Vendredi 28 décembre